

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
DE BELGIQUE

**ORDRE DU JOUR  
DES SÉANCES PLÉNIÈRES**

Semaine du 18 au 22 juin 2018

**JEUDI**  
**21 juin 2018**  
**à 14 h 15**

## **Questions orales**

### **Projets et propositions de loi**

1. - Projet de loi contenant le premier ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2018, n°s 3036/1 et 2.
  - Projet de loi contenant le premier ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2018, n°s 3037/1 à 5.
  - Exposé général, n° 3035/1.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteurs : MM. Benoît Piedboeuf et Luk Van Biesen]

2. Chambre des représentants - Ajustement budgétaire 2018, n° 3134/1.

[Rapporteur : M. Luk Van Biesen]

3. Proposition de loi (MM. Koenraad Degroote, Koen Metsu et Brecht Vermeulen) modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en ce qui concerne la téléréunion, n°s 2270/1 à 4.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteur : Mme Sybille de Coster-Bauchau]

4. Proposition de loi (MM. Vincent Van Peteghem, Hendrik Bogaert et Roel Deseyn, Mmes Leen Dierick et Nahima Lanjri, MM. Jef Van den Bergh, Servais Verherstraeten et Franky Demon) modifiant la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales en ce qui concerne les amendes SAC pour les infractions routières, n°s 3018/1 à 5.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteurs : MM. Christoph D'Haese et Koenraad Degroote]

5. Proposition de loi (Mmes Vanessa Matz et Isabelle Poncelet) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres afin d'étendre l'indemnité spéciale aux membres des services de police et de secours victimes d'un acte intentionnel de violence commis en dehors de l'exercice de leurs fonctions et qui a un lien causal direct avec l'exercice de ces fonctions, n°s 278/1 à 8.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteurs : M. Alain Top, Mme Monica De Coninck et M. Franky Demon]

6. Projet de loi relatif à la navigation de plaisance, n°s 3105/1 à 4.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteur : M. Jean-Jacques Flahaux]

7. Proposition (M. Siegfried Bracke) portant approbation de l'Accord de coopération du 29 mars 2017 entre l'État fédéral, les Régions, les Communautés, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune, relatif à l'exercice des compétences attribuées aux Parlements nationaux par le Traité sur l'Union européenne, le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et les Protocoles y annexes, n°s 2982/1 à 3.

[Rapporteur : M. Jean-Jacques Flahaux]

8. - Projet de loi relatif à la transposition de la Directive 2014/50/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux prescriptions minimales visant à accroître la mobilité des travailleurs entre les Etats membres en améliorant l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire, n°s 3079/1 à 3.
- Proposition de loi (Mme Catherine Fonck) modifiant la loi du 28 avril 2003 relative aux pensions complémentaires et au régime fiscal de celles-ci et de certains avantages complémentaires en matière de sécurité sociale, visant à abaisser l'âge d'affiliation immédiate en matière de pension complémentaire de 25 ans à 18 ans, n° 1784/1.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteur : M. Stefaan Vercamer]

9. Proposition de loi (MM. Gilles Vanden Burre et Stefaan Van Hecke) modifiant la loi du 6 août 1931 établissant des incompatibilités et interdictions concernant les Ministres et Ministres d'État, ainsi que les membres et anciens membres des Chambres législatives, afin d'instaurer une période tampon de 18 mois après la cessation de leurs fonctions politiques pour les anciens ministres, chefs de cabinet ou chefs de cabinet adjoint, n°s 1994/1 à 4.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteurs : Mme Katja Gabriëls et M. Koenraad Degroote]

[Application de l'article 88 du Règlement]

### **Nomination d'un conseiller pour la Chambre néerlandaise de la Cour des comptes, n° 3163/1.**

### **Prises en considération (Rgt. art. 75, n°s 4, 5, 6, 7) (voir annexe)**

### **Votes nominatifs**

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de Mme Catherine Fonck sur "la position de la Belgique sur la proposition de directive 'Work Life Balance' " (n° 267).  
[développée en réunion publique de la commission des Affaires sociales du 13 juin 2018]
2. sur les projets de loi et propositions terminés.

---

**à 18 h 05**

Reprise éventuelle de l'ordre du jour de la séance de 14 h 15.

---

## Annexe

### Prises en considération (Rgt. art. 75, n°s 4, 5, 6, 7)

1. Proposition de loi (M. Laurent Devin, Mmes Gwenaëlle Grovonius et Karine Lalieux, MM. Stéphane Crusnière, Frédéric Daerden et Ahmed Laaouej) instaurant un taux de TVA réduit pour les bicyclettes et bicyclettes électriques, n° 3135/1.
  2. Proposition de loi (Mmes Goedele Uyttersprot, Sophie De Wit, Sarah Smeyers et Kristien Van Vaerenbergh) modifiant le Code civil en vue d'informer sur les mesures d'exécution à l'encontre du ou des parents récalcitrants, n° 3152/1.
  3. Proposition de résolution (MM. Stéphane Crusnière, Frédéric Daerden, Laurent Devin et Jacques Chabot, Mme Gwenaëlle Grovonius, MM. Alain Mathot et Ahmed Laaouej) relative au prochain Cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, n° 3155/1.
  4. Proposition de loi (M. André Frédéric, Mme Laurette Onkelinx et M. Ahmed Laaouej) modifiant la loi du 11 décembre 1998 portant création d'un organe de recours en matière d'habilitations, d'attestations et d'avis de sécurité, n° 3166/1.
  5. Proposition de loi (M. Egbert Lachaert) modifiant la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail en vue d'assouplir la clause d'écolage et d'instaurer une clause d'écolage pour les métiers en pénurie, n° 3167/1.
  6. Proposition de loi (M. Egbert Lachaert) modifiant l'arrêté royal du 3 mai 2007 fixant le régime de chômage avec complément d'entreprise, n° 3169/1.
  7. Proposition de loi (Mme Carina Van Cauter) modifiant le Code d'instruction criminelle en ce qui concerne le droit de consulter le dossier répressif, n° 3171/1.
-